# The musealization of the Roman villas

STUDIES ON THE RURAL WORLD IN THE ROMAN PERIOD

6

# Villa-Loupian (Hérault, France)
# Regard sur le projet de musée de site, dix ans après l'ouverture au public

**Christophe Pellecuer**
Conservateur en chef du Patrimoine
UMR 5140 Culture Lattes-Montpellier Archéologie des Sociétés Méditerranéennes

**RÉSUMÉ :**
Voici déjà dix années que s'élèvent sur ce versant dominant l'étang de Thau les bâtiments du musée de site archéologique dénommé Villa-Loupian (fig. 1). À plus d'un titre, cette réalisation est devenue un repère lorsque l'on évoque le patrimoine gallo-romain du Languedoc-Roussillon. Ce fort ancrage régional ne doit pas faire oublier que cet ensemble est encore l'une des plus récentes expériences françaises d'aménagement consacré à un site de villa.

**MOTS CLÉS :** villa romaine, Loupian, patrimoine.

**ABSTRACT:**
For the last ten years the museum buildings of the archaeological site known as Loupian Roman villa have been constructed on a hillside overlooking the *Bassin de Thau*. Despite this strong regional rooting, this group of buildings is still one of the most recent development experiences in France dedicated to a villa site.

**KEYWORDS:** Roman villa, *Loupian*, heritage.

Il est donc encore d'actualité d'analyser, pour bénéficier d'un « retour d'expérience », les conditions de conception de ce projet d'aménagement (Rousseau 2011, 128) et les choix qui en constituent les principales orientations. La validité de ces décisions pourra être jugée à l'aune de l'évolution actuelle de ce musée de site. Celui-ci est géré aujourd'hui par le service Archéologie et Patrimoine de la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau (fig. 1). Ceux qui au quotidien donnent vie à cette structure, Selim Benalioua (Directeur du musée de site) ou Katia Turrel (Responsable du service Archéologie et Patrimoine) ainsi que tous leurs collaborateurs, auraient eu bien évidemment toute légitimité à rédiger une telle contribution. Mon propos sera autre, bénéficiant de la possibilité du regard extérieur, ne travaillant pas ou plutôt ne travaillant plus sur place, mais aussi jouant du rôle de mémoire, du fait d'un investissement personnel sur une longue durée. Depuis 1983, j'ai pu intervenir à Loupian comme chercheur engagé dans un long programme de thèse, comme professionnel du patrimoine en tant qu'agent d'une Direction Régionale des Affaires Culturelles (ministère de la Culture et de la Communication) mais aussi dans la dynamique d'une association archéologique.

Avant d'aborder le dossier de l'aménagement du site archéologique, on rappellera les grands traits de l'occupation de la villa et de l'espace domanial. Fondée vers le milieu du Ier siècle avant J.-C., la ferme des origines, aux aménagements encore modestes, laisse place dans la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère à une véritable villa, qui se caractérise par une forte activité de production viticole. Un atelier de fabrication d'amphores vinaires a d'ailleurs été exploré à faible distance, sur le rivage de l'étang de Thau. Au début du Ve siècle, le centre domanial connaît un développement sans précédent pour ensuite décliner rapidement. Malgré de nombreuses

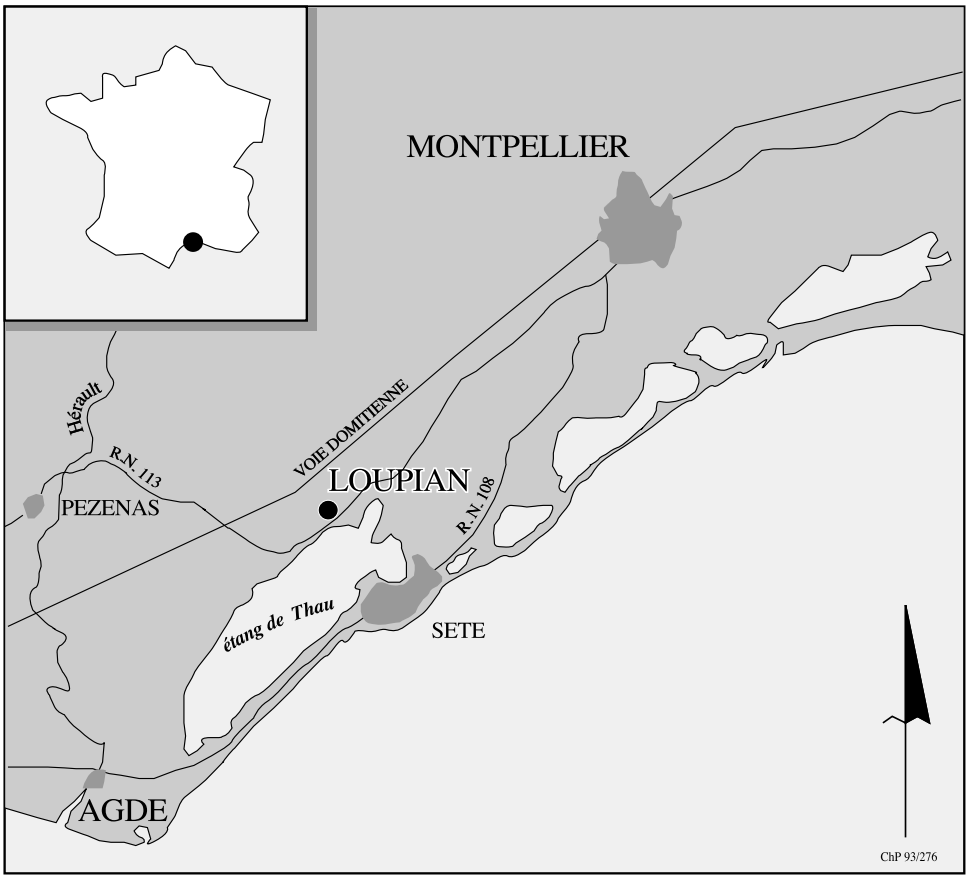


Figure 1. Villa-Loupian, un musée de site archéologique de la côte languedocienne. Ch. Pellecuer *del.*

lacunes et une conservation inégale, les vestiges de mosaïque retrouvés permettent de reconstituer le programme décoratif d'un de ces luxueux ensembles ruraux de la fin de l'Antiquité. Quatorze pièces sont revêtues de plus de 400 m$^2$ de pavements de mosaïque (fig. 2). Une grande salle triconque, un espace de réception occupant à lui seul 160 m$^2$, constitue le centre de gravité de la demeure. C'est à cette même époque que l'on doit placer un document exceptionnel pour le Midi de la France. Une église paléochrétienne dotée d'un baptistère a été fouillée sur le flanc nord de l'actuelle église paroissiale et ses vestiges sont présentés dans le cadre d'un parc en libre accès.

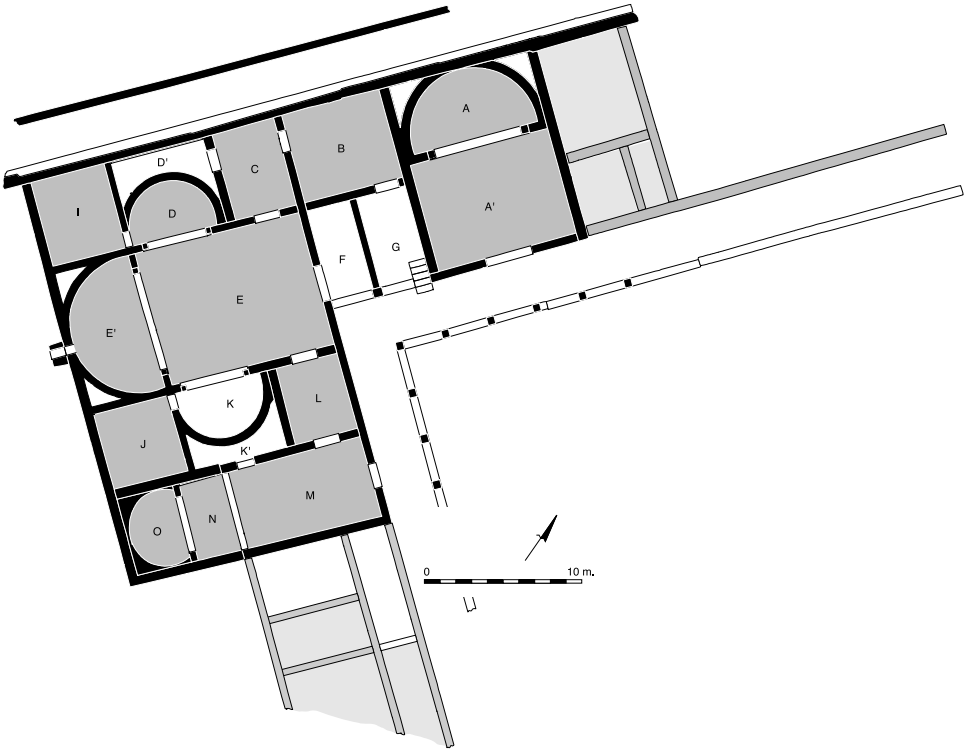


Figure 2. La résidence de l'Antiquité tardive (début du v$^e$ siècle). En gris, les pièces ayant livré des vestiges de mosaïque. Ch. Pellecuer *del.*

**1. Loupian et le tourisme patrimonial du Languedoc-Roussillon**

Loupian est une commune rurale du département de l'Hérault, forte aujourd'hui de 2000 habitants. Elle prend place à l'extrémité orientale de l'aire urbaine la plus importante du département, développée autour de Montpellier, la capitale régionale, qui rassemble plus de 50 % de la population héraultaise, avec plus de 500000 habitants (Rouzier dir. 2002, 126).

Loupian est localisé sur la rive nord de la plus grande et profonde lagune littorale, l'étang de Thau, lieu de production conchylicole réputé et zone d'attraction du tourisme estival. Elle n'est distante que d'une dizaine de kilomètres de Sète ou du double pour le Cap d'Agde, les principales stations balnéaires du secteur, dont la fréquentation peut atteindre 200 000 personnes durant la saison.

Cette rapide présentation était destinée à démontrer l'importance du réservoir de population susceptible de visiter le site archéologique durant toute l'année, avec des possibilités très étendues en saison. Un élément d'attractivité supplémentaire, Loupian, dans un secteur fortement urbanisé, peut jouer la carte d'un espace rural encore préservé à faible distance des agglomérations littorales.

Un autre atout de Loupian est la nature même des vestiges qui y sont présentés. D'évidence, la présence de cet ensemble de mosaïques bien conservées aiguise depuis longtemps l'intérêt d'un large public. Aucun autre site régional ne présente la même offre dans ce domaine patrimonial et un musée richement doté en pavements, comme celui de Nîmes, est dans l'attente d'un nouveau projet architectural pour les exposer de façon exhaustive et dans des conditions de présentation au goût du jour. Un autre grand projet de musée de la « Romanité », voulu par le Conseil Régional, verra aussi le jour à Narbonne, mais la forte croissance du réseau muséal languedocien ne devrait pas remettre en question ce qui reste le point fort d'un site archéologique aménagé. L'autre spécificité du site est liée aux orientations de la recherche régionale. Malgré un fort potentiel de villas, avec plus de cinq cents sites à ce jour recensés dans la base nationale Patriarche (Ministère de la Culture et de la Communication), peu d'entre elles ont fait l'objet jusqu'à une date récente de recherches de terrain. Loupian jusqu'au début des années 90 était l'un des rares, sinon le seul site qui faisait l'objet d'un programme de fouille. Aujourd'hui, le renouveau des études sur la villa est le fait de l'archéologie préventive, donc avec des vestiges peu susceptibles de bénéficier d'une présentation pérenne. Une expérience pilote est en cours à Aspiran (Hérault), autre commune rurale distante d'une trentaine de kilomètres de Loupian, mais le temps de l'aménagement des vestiges n'est pas encore la principale préoccupation de l'équipe de recherche.

On ne dispose pas encore d'un véritable bilan régional sur les aménagements de sites archéologiques. Ces réalisations sont le résultat de la volonté d'un chercheur ou d'une équipe, conjuguée à une écoute et un soutien des collectivités publiques. Pour s'en tenir à la seule époque romaine, on citera pour les plus abouties, à côté de Villa-Loupian, le musée de site *Amphoralis*, à Sallèles d'Aude, un atelier de fabrication d'amphores aux portes de Narbonne ou bien *Ambrussum*, à l'est de Montpellier, une agglomération qui joue un rôle de station routière au franchissement du fleuve Vidourle. Le forum de *Ruscino*, à Perpignan, a donné lieu à une mise en valeur dès les années soixante-dix ; pour les riches *domus* du Clos de la Lombarde à Narbonne, c'est un chantier de fouille qui est l'objet de visites dans l'attente d'un projet plus ambitieux. Il en est de même à Murviel-les-Montpellier, vaste agglomération autonome des premiers temps de la romanisation. On n'oubliera pas que l'agglomération portuaire de *Lattara*, Lattes, à côté de Montpellier, est aussi occupée à l'époque romaine, comme en témoignent les vitrines du musée archéologique construit dans les années quatre-vingt. Nîmes offre son panel de monuments prestigieux, qui lui permettent de capitaliser de l'ordre de 500000 visiteurs annuels. Peu de vestiges d'architecture publique sont conservés à Narbonne ou à Béziers, les autres principaux chefs-lieux de cité de la partie occidentale de la Narbonnaise. La partie rhodanienne, aux marges de la Provence, offre un accueil de grande qualité pour découvrir le Pont du Gard, ouvrage exceptionnel de l'aqueduc alimentant la ville de Nîmes. Le public est au rendez-vous avec plus de 1,5 M de visiteurs. Plus confidentielle est la découverte des vestiges de l'*oppidum* de Gaujac ou du Camp de César à Laudun. Cette énumération sommaire et forcément incomplète témoigne de l'existence d'une véritable offre dans le domaine des sites archéologiques ouverts au public, mais il reste beaucoup à faire en matière de qualité de l'accueil et de présentation des vestiges. Dès les années quatre-vingt, on a cherché à donner une cohérence, à relier toutes ces initiatives locales, à cette époque en gestation. C'est au plus vieux monument romain languedocien que les instances régionales ont voulu donner ce rôle de vecteur unitaire d'un tourisme patrimonial maîtrisé : la voie Domitienne qui court du Rhône

aux Pyrénées. Force est de reconnaître qu'aujourd'hui le concept de trait d'union entre les sites aménagés reste une belle idée, mais dont on attend toujours les implications concrètes.

**2. Une politique indispensable d'acquisition foncière et de protection réglementaire**

C'est en 1963 que des sondages confirment l'existence et l'intérêt des mosaïques de Loupian signalées une première fois en 1930. Au lendemain de cette redécouverte, État et collectivités vont mettre en œuvre les fondations pérennes du projet d'aménagement du site, par une politique de maîtrise foncière comme par l'octroi du statut et label de Monument Historique.

Il faudra attendre l'année 1966, après de longues négociations avec le propriétaire et l'application par le Ministre de la Culture d'une instance de classement protégeant les pavements contre toute destruction, pour que les parcelles recelant les vestiges de la résidence rurale puissent devenir bien public. Les terrains sont acquis en 1967 par la commune de Loupian, avec l'aide financière du département de l'Hérault. Le Ministère de la Culture prend à sa charge « les frais de découverte des mosaïques, leur restauration, leur entretien et la clôture du gisement » (lettre d'H. Gallet de Santerre au préfet de l'Hérault, 19/66, en date du 25 janvier 1966, archives du Service Régional de l'Archéologie). L'arrêté de classement parmi les Monuments Historiques est signé le 27 mai 1970 et la Direction Régionale des Affaires Culturelles deviendra un partenaire constant au côté de la collectivité dans les missions d'étude, de conservation et de restauration.

Les municipalités successives poursuivront cette politique de maîtrise foncière durant les années quatre-vingt-dix, avec, en 1991, l'achat de la partie restante du site archéologique, puis des terrains aux abords, une réserve qui sera indispensable pour le développement du projet d'aménagement. Elle permettra d'isoler la zone de vestiges des espaces nécessaires aux équipements d'accueil. Ce patrimoine foncier est encore un atout aujourd'hui, puisqu'il permet la tenue depuis quelques années de fêtes estivales. Les parcelles encore disponibles permettent aussi de réfléchir à des solutions architecturales pour répondre aux besoins criants d'extension des bâtiments liés à la gestion et à l'animation du site, comme aux activités du service archéologique.

**3. Un programme de recherche pour un projet patrimonial**

On doit à Hubert Gallet de Santerre, universitaire montpelliérain, directeur des Antiquités Historiques au moment de la redécouverte des mosaïques, un rapport qui fixe, avec une certaine clairvoyance, le devenir du site de Loupian. Dans ce document du 14 février 1966 (Archives SRA, Montpellier), il souligne tout l'intérêt scientifique d'une conservation des pavements sur place qui attirera de très nombreux visiteurs et permettra de dégager des ressources nouvelles. Une telle réalisation constituerait, selon l'auteur, un attrait supplémentaire pour la région languedocienne. En ce milieu des années soixante, on peut parler d'avenir, l'État, avec la « mission Racine », est en train de lancer en Languedoc un plan d'aménagement touristique de grande envergure (Racine 1980).

Sur place, les fouilles ne débutent qu'en 1968, sous la direction de Daniel Rouquette, cet archéologue amateur qui est à l'origine de la redécouverte du site quelques années auparavant. Mais, plusieurs refus de reconduire l'autorisation de fouille hypothèquent le devenir de cette entreprise. Pour éviter l'enlisement, la solution favorisée par Guy Barruol, devenu directeur des Antiquités, est d'associer Henri Lavagne, alors chercheur au CNRS et membre de l'équipe du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*. De

1975 à 1982, la totalité des pavements va être enfin dégagée et leur étude accomplie et publiée. Ce sont trois articles successifs, dans des revues nationales, qui feront connaître le site à la communauté scientifique et qui serviront d'indispensables références pour les restaurations à venir (Lavagne 1977; Lavagne/Rouquette/Prudhomme 1976; Lavagne/Rouquette/Prudhomme 1981).
Ces succès, après 14 campagnes de fouilles, ne doivent pas masquer les difficultés récurrentes que rencontre au début des années quatre-vingt le renouvellement de l'autorisation de fouille lors de l'examen par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique. L'intérêt suscité par les mosaïques ne suffit plus, à un moment où la recherche nationale se découvre d'autres ambitions scientifiques. En 1983, André Nickels, nouveau directeur des Antiquités, bouscule la situation loupianaise. Il impose une nouvelle équipe, un groupe d'étudiants, et me confie la responsabilité de la poursuite de l'exploration du site (fig. 3).

Figure 3. Une villa en cours de fouille, au milieu d'un vignoble, au début des années 80. On distingue les premières constructions de protection des mosaïques. Cliché F. Cognard, fonds ArchéOfactory.

De 1984 à 1987, est réalisé un décapage de 400 $m^2$ aux abords de la résidence tardive, pour rompre avec la pratique des sondages aléatoires et tenter d'insérer les mosaïques dans une séquence chronologique établie grâce aux données de la stratigraphie. En 1988, la mise en place d'une étude préalable diligentée par la Conservation Régionale des Monuments Historiques, on en verra la raison, offre l'opportunité d'une longue campagne de fouille sur plus de six mois, qui permettra de fixer les grandes lignes de l'évolution de la villa depuis la ferme des origines. À partir de 1989-1990, l'enquête archéologique s'enrichit de nouvelles préoccupations. La villa est insérée dans un maillage de sites ruraux au fur et à mesure des progrès des campagnes de prospection pédestre. Une fouille est ouverte sur le site paléochrétien de Sainte-Cécile, découvert fortuitement à 800 mètres en amont du site antique et aux portes du village de Loupian, permettant de faire le lien entre l'organisation domaniale tardo-romaine et la naissance du *castrum* féodal. Entre 1992 et 1994, l'équipe reprend l'étude de la villa, avec pour objectif de mieux cerner l'économie de l'exploitation rurale antique grâce à la fouille des bâtiments de production vinicole. De 1995 à 1999, un nouveau projet de fouille vient apporter un dossier décisif pour la

connaissance du domaine antique, grâce à un site localisé à un kilomètre en aval de la villa, sur le rivage de l'étang de Thau. Nos travaux ont montré que l'implantation littorale du Bourbou, embarcadère et officine potière, offre un débouché pour les productions du domaine, durant le Haut Empire comme à la fin de l'Antiquité.
Le bilan de 17 campagnes de fouilles, depuis 1983, représentant plus de 30 mois de terrain pour plus de 500 fouilleurs, a donné lieu, on s'en doute, à une très riche documentation, dont une très large partie a été exploitée dans le cadre d'une thèse soutenue à l'Université de Provence en 2000 (Pellecuer 2000). Cet effort inscrit dans la durée, avec une trentaine d'années de fouille depuis 1963, a permis de donner au projet patrimonial de véritables fondations scientifiques, qui légitiment les investissements financiers consentis par les collectivités publiques (fig. 4).

Figure 4. Trente années de fouilles depuis la découverte de 1963. À partir de 1983, le site connaît une nouvelle programmation de la recherche qui conduira de l'exploration de la villa à une archéologie du domaine antique. Cliché Iouri Bermond, fonds ArchéOfactory.

L'originalité du programme Loupian, pour la partie que nous avons pu développer aura été de délaisser une archéologie de la villa qui, à l'origine du projet, peinait à se renouveler, pour une archéologie de l'espace domanial, plus en phase avec des orientations de la recherche qui ont pris corps durant les deux décennies d'activités de terrain. Dynamiques de peuplement, envisagées dans la longue durée, interrogations géoarchéologiques et recherches sur l'économie de production ont été au centre de nos préoccupations.
À partir de l'ouverture du musée de site, il a été acquis que les parcelles non fouillées devenaient réserves archéologiques, laissant le temps du renouvellement des problématiques pour envisager de nouvelles possibilités d'explorations. Villa-Loupian devait rester cependant un pôle d'activités scientifiques régional. La tenue sur place de séminaires et les liens noués avec le laboratoire d'archéologie montpelliérain, l'unité mixte de recherche 5140 Archéologie des sociétés méditerranéennes, justifiaient un tel rôle. Sur le terrain, il est rapidement apparu que le temps de la recherche programmée était révolu, malgré l'ouverture d'un nouveau chantier en 2004 sur un établissement-relais de la voie Domitienne. C'est dans le champ de l'archéologie préventive que le renouvellement générationnel va s'exprimer, avec la constitution au sein de la Communauté de Communes

du Nord du Bassin de Thau d'un service archéologique agréé en 2006 par le Ministère de la Culture et de la Communication. Son activité est placée sous la responsabilité de Ronan Bourgaut. Grâce à la fouille de sites antiques dans les communes les plus proches, l'étude de cas patiemment construite à Loupian pourra être confrontée à d'autres destins d'exploitations rurales gallo-romaines et l'on pourra ainsi s'essayer à dessiner le paysage économique d'une région aux premiers siècles de notre ère.

**4. De l'urgence de la conservation des mosaïques à leur présentation pour le public**

Dans les correspondances retrouvées aux archives du Service Régional de l'Archéologie, à Montpellier, depuis la découverte de 1963, la conservation des pavements mis au jour est un problème constamment évoqué. On projette même de faire intervenir, dès l'origine, un spécialiste de la dépose des mosaïques, mais cette décision est remise en question avec les premiers pourparlers d'acquisition. Pour maintenir en l'état les vestiges, on envisage de les recouvrir de sable, des bottes de paille sont achetées.

La solution retenue va être de construire des abris pour protéger les mosaïques conservées *in situ*. Cinq ans après les premiers sondages, les préoccupations de sauvegarde sont à tellement l'ordre du jour que deux projets de constructions, de conception rudimentaire, voient le jour la même année, mais ils seront abandonnés. Le directeur des Antiquités, Guy Barruol, ne désespère pas de « voir s'élever sur les pavements de mosaïques de Loupian des abris originaux, modernes et esthétiques, utilisant peut-être des matériaux nouveaux » (courrier à D. Rouquette, 352/68, 29 juillet 1968, archives SRA). L'idée est de trouver un module de bâtiment adéquat qui pourrait être dupliqué au fur et à mesure de nouvelles découvertes.

L'objectif est-il atteint en 1970 ? À l'été de cette année, va être mis en œuvre un bâtiment destiné à protéger les quatre premières mosaïques dégagées (mosaïques A, A', B et C). Il s'agit d'une construction d'environ 200 $m^2$, faite d'une ossature de piliers bétons, à remplissage d'« agglos », soutenant une charpente métallique couverte de plaques de fibrociment. La façade méridionale est percée de vitrages à hauteur d'homme. Les volumes créés sont bas, sans rapport avec l'ampleur des salles antiques, et ne peuvent être qualifiés d'originaux. Ils ont certainement le mérite d'être économiques, ce qui n'est pas négligeable dans la perspective d'une couverture générale de la résidence gallo-romaine. Ils présentent cependant plusieurs problèmes de conception. Le fait d'être implantés sur les vestiges de murs antiques est traumatisant pour ceux-ci, avec la destruction d'une partie des maçonneries par les fosses de fondation des piliers. Ce choix présente l'inconvénient d'isoler la mosaïque de son cadre architectural qui devient secondaire. Des défauts techniques présentent de plus lourdes conséquences pour les pavements, comme l'absence d'isolation thermique, de ventilation et même d'un système de drainage et de recueil des eaux. Cette esquisse de solution, qui ne sera pas étendue aux autres pavements découverts, a servi ainsi de test grandeur nature pour les projets ultérieurs. On savait ainsi ce dont on ne voulait plus.

Le site va disparaître de la liste de préoccupations des services de la Direction Régionale des Affaires Cultures pendant une quinzaine d'années et il n'y aura plus aucune véritable opération de conservation jusqu'en 1986. La jeune équipe d'archéologues de l'association ArchéOfactory qui œuvrent alors sur le site est entraînée par l'un d'entre eux, Marc Lugand, dans un projet de sauvegarde des vestiges et de création d'un circuit de visite. En septembre 1986, quelques centaines de visiteurs, dont des personnalités invitées, participeront à une journée « portes ouvertes » destinée à faire connaître ces nouveaux aménagements, modestes et provisoires. Les uns

et les autres découvriront ainsi le potentiel du site archéologique et seront sensibilisés aux menaces qui pèsent sur la conservation de ces vestiges. Le message passera auprès des élus intéressés, ceux d'une nouvelle génération dynamique apparue dans les premières années de la loi de décentralisation et qui veulent être les principaux acteurs de la politique locale.

À la suite de cette mobilisation, des décisions sont prises rapidement et le projet de mise en valeur va connaître l'accélération tant attendue. En 1988, une étude préalable à la restauration des vestiges, commandée par la Conservation régionale des Monuments Historiques et cofinancée par les collectivités territoriales, est confiée à Dominique Larpin, architecte en chef des Monuments Historiques.

Le premier volet de cette étude concernera la sauvegarde des mosaïques. Le diagnostic sanitaire a montré que les pavements placés sous le bâtiment de protection connaissent les atteintes les plus importantes, avec des plages entières de tesselles se soulevant de leur support et des dégradations de matériaux dues aux conditions hygrométriques de conservation. À l'extérieur, sous les lits de sable, ces vestiges connaissent une érosion plus lente, mais la désolidarisation du *tesselatum* des chapes de mortier est à l'œuvre. Il est donc décidé d'engager la dépose de plus de 180 $m^2$ de pavement subsistant. Cette opération sera réalisée par Raymond Rogliano et Michel Compan.

L'étude scientifique du site est le second axe de cette étude, une intervention de terrain au caractère exceptionnel qui a reçu un avis favorable du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique. Des observations accompagneront les travaux de dépose et la fouille se développera au fur et à mesure de la libération des espaces résidentiels des chapes de mortier, permettant ainsi une meilleure connaissance du cœur même de l'établissement rural antique. La collaboration de Jean Lafforgue, architecte, va permettre de proposer les premières restitutions volumétriques de la résidence du v$^{e}$ siècle.

Enfin, le dernier point du cahier des charges de cette étude porte sur la conservation à long terme de l'ensemble des pavements et sur leur présentation au grand public. La méthode retenue sera celle du transfert sur support aluminium alvéolaire (« nid d'abeille »), avec mortier de résine, selon la technique développée par Jean-Louis Laffont, de l'atelier de restauration de la ville de Toulouse. La médiocre conservation des vestiges retrouvés sous les pavements prélevés n'était pas de nature à remettre en question une présentation in situ. La réflexion du maître d'œuvre devait alors se tourner vers les principes qui devaient guider une telle forme d'aménagement. La restauration des lacunes, représentant jusqu'à 80 % de la surface initiale, s'imposait pour permettre une lecture des pavements. La conception d'un bâtiment de protection, un « parapluie » selon le terme de l'architecte en chef, devait aboutir à une construction unitaire, destinée à couvrir au minimum la surface de 600 $m^2$ occupée par les appartements résidentiels et à héberger les équipements d'accueil des visiteurs (fig. 5).

Les années qui vont suivre, après le rendu de l'étude préalable Monuments Historiques, vont être marquées du sceau de l'incertitude et l'on pouvait craindre à nouveau que le projet s'enlise faute d'objectifs clairement définis. Heureusement, dès 1989, le recrutement d'un archéologue chargé de mission par la commune de Loupian, Marc Lugand en l'occurrence occupera cette fonction, permettra de maintenir le cap et l'intérêt des élus malgré les problèmes qui vont se faire jour (Lugand 2000). Les restaurateurs vont rapidement engager les travaux de repose du *tesselatum* prélevé sur support moderne, assurant la pérennité tant souhaitée des pavements loupianais. Déjà, des questions se posent sur la restauration des lacunes, qui devraient se faire *a minima* selon certains partenaires, pour d'autres

jusqu'à l'emploi de tesselles modernes colorées à l'image de pratiques vues dans des monuments ravennates. Les deux premières esquisses architecturales du futur bâtiment de protection, solutions aux parois translucides ou de bardage de bois et toiture de cuivre, vont être mises de côté définitivement. Évoqués en commission supérieure des Monuments Historiques, ces volumes construits à partir d'hypothèses architecturales sur les élévations de la villa tardive, n'emportent pas l'adhésion.

Figure 5. La recherche d'un parti architectural, une réflexion accompagnée de plusieurs projets. Une des esquisses proposées par D. Larpin, architecte en chef des Monuments historiques en 1988.

L'activisme de l'équipe loupianaise, engagée dans des projets d'animation culturelle et dans la poursuite des fouilles, n'est certainement pas pour rien dans la décision de confier une nouvelle mission d'étude à l'architecte en chef chargé du site. Dans son rapport de 1994, grâce au talent de son collaborateur, Frédéric Fiore, les principes tellement discutés du traitement des lacunes des mosaïques prennent une forme graphique et le degré d'intervention pour chacun des pavements peut être envisagé au cas par cas, en fonction de son état de conservation et en utilisant les restitutions de l'étude publiée sous la direction d'Henri Lavagne. À partir de ce travail de réflexion, l'autorisation de restauration va être enfin accordée en 1995. Elle prévoit la réalisation d'essais, qui bénéficieront d'un suivi des inspecteurs généraux des Monuments Historiques, Bernard Voinchet et Christian Prévost-Marcilhacy. Un projet architectural dû aux architectes Jacques Lacombe et Michel de Florinier, le troisième depuis 1988, prévoit une vaste toile couvrant plusieurs milliers de mètres carrés, qui va abriter un « écrin » pour les mosaïques et, dans une construction dissociée, les fonctions d'accueil. Les critiques seront nombreuses, et celles du coût et de l'entretien d'une telle réalisation les plus déterminantes pour motiver le refus des élus.

En 1997, le chantier de restauration des mosaïques démarre enfin et se poursuivra avec succès jusqu'en 1999. Il comprend une première étape de nettoyage de surface du *tesselatum* conservé. Ensuite, les lacunes sont traitées sous la forme d'une chape de comblement. Des tesselles neuves sont débitées pour être utilisées pour de simples filets suggérant le tracé de composition ou de façon plus spectaculaire pour reprendre à l'identique certaines parties de cette même composition. Les roches utilisées, blanches, noires et grises, tranchent selon un choix volontaire avec la palette colorée à l'extrême du pavement antique (Rogliano/Pellecuer 2003) (fig. 6 et 7).

Figure 6. La restauration des lacunes du pavement J, dans l'atelier de *Tecnik Art Safety*, Loupian. On distingue le tracé préparatoire qui va guider la pose des tesselles modernes. Cliché R. Rogliano, Fonds ArchéOfactory.

Figure 7. La mosaïque J après restauration et repose in situ. Cliché Villa-Loupian, CCNBT.

L'ultime blocage restait celui de la conception architecturale de bâtiments indispensables pour permettre la repose in situ, la mise en valeur et la protection à long terme des pavements. En 1996, la commune de Loupian accepte de devenir maître d'ouvrage du projet architectural, la Direction régionale des affaires Culturelles conservant ses prérogatives réglementaires sur le chantier des vestiges. Ce partage des responsabilités répond aux attentes, sinon aux impatiences légitimes, de l'équipe municipale dirigée par Christian Turrel et va permettre de lancer un concours pour répondre à un programme tout à la fois patrimonial et économique.

La proposition retenue, celle des architectes Catherine Frénak et Stéphane Barbotin, repose sur le principe de deux bâtiments disjoints, aux fonctions distinctes (fig. 8). Le bâtiment d'accueil est placé hors de l'emprise des vestiges de la villa. On y trouve des espaces utilitaires pour l'administration du site et le confort du public. Il est surtout le point de départ de la visite et offre des salles à vocation muséographique, permettant en deux étapes,

Figure 8. Le musée de site Villa-Loupian, le bâtiment de protection au premier plan, en arrière, le bâtiment d'accueil. Des constructions au cœur d'un important ensemble foncier public. Cliché Selim Benalioua, CCNBT.

de replacer d'abord le site archéologique dans l'espace et le temps, comme cela a été fait dans le cadre du programme de recherche, puis d'évoquer la notion même de villa, à partir des connaissances rassemblées pour la villa du Haut Empire. Maquette, toile réaliste de 15 m$^2$ restituant l'intérieur du chai et mosaïque provenant du balnéaire de la résidence sont ainsi mises en scène pour évoquer le rôle résidentiel et l'exploitation agricole.

Le bâtiment de protection est d'un point de vue technique d'une grande simplicité. D'une surface de 1000 m$^2$, il est constitué d'une structure métallique fondée à l'aide de micro-pieux, tubés sur les premiers mètres, ne causant qu'un impact limité dans les horizons archéologiques encore présents. Un bardage de plaques de bois, posées de clins, est utilisé pour les parois et autorise la circulation de l'air. La toiture, qui bénéficie d'une épaisse isolation thermique, permet tout à la fois une protection des mosaïques contre la pluie et le rayonnement solaire. Le public qui parcourt une branche du péristyle tardif en début de visite découvre un vaste volume libre, sans aucun pilier arrêtant la vue, éclairé par lumière artificielle. Le visiteur va emprunter un escalier qui le conduira à un point de vue panoramique à quatre mètres de hauteur, puis il cheminera sur une passerelle périphérique, qui le ramènera jusqu'au niveau du sol et lui permettra de d'observer les détails de chacun des pavements. Ce dispositif permet de concilier une vision d'ensemble et rapprochée. Le travail de restitution des lacunes favorise la mise en valeur des pavements dans cet espace privilégié. La muséographie est volontairement réduite à la mise en place de quelques meubles : lit de banquet semi-circulaire, coffre ou armoire aux charnières d'os évoquant la vie quotidienne dans la résidence. Ils ont été reconstitués sous la direction de Michel Feugère (UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes-Montpellier).

L'année 1999, après l'étape administrative de la passation des marchés de travaux, a été consacrée au chantier de réalisation des bâtiments et des équipements, jusqu'aux dernières touches en juin 2000 (fig. 9 et 10). Plus de dix ans après, l'équipe qui gère le musée de site est évidemment confrontée d'un point de vue budgétaire aux problèmes d'entretien, comme

Figure 9. Une étape décisive, le site archéologique accueille le chantier de construction du bâtiment de protection. Remblaiements et utilisation de fondations sous la forme de micro-pieux permettront de respecter les impératifs de protection des vestiges. Cliché Villa-Loupian, CCNBT.

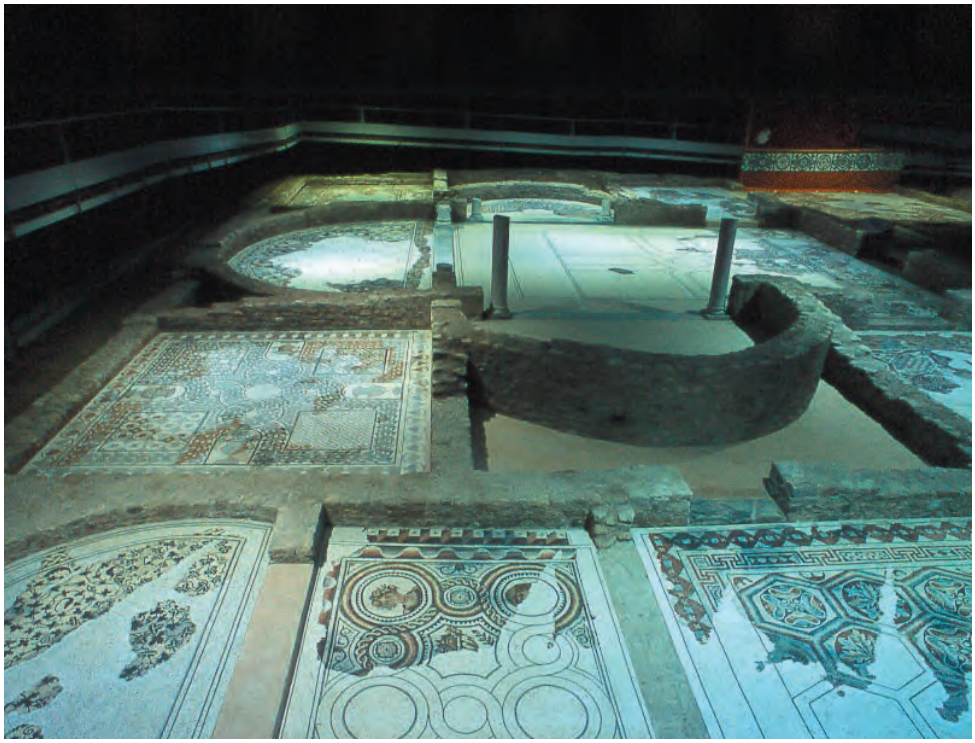

Figure 10. L'espace intérieur du bâtiment de protection permet une réelle mise en valeur du cadre architectural de la résidence et des mosaïques restaurées. Le système de passerelle est visible en arrière-plan. Cliché Loïc Damelet.

le nécessaire lasurage des plaques de bois qui constituent la « peau » du bâtiment de protection. Plus préoccupantes en terme de conservation sont les remontées d'humidité observées à la jointure des panneaux de mosaïque. Les causes précises de cette pathologie n'ont pu être établies avec certitude ; elles relèvent d'une conjonction de facteurs, comme le type de mise en œuvre des supports de béton et la présence de circulations d'eau de surface à l'échelle du site. Un nouveau chantier d'importance, qui demandera la dépose intégrale des panneaux pour la mise en place d'une interface étanche et d'une lame d'air entre les mosaïques et les chapes modernes, doit être engagé au plus tôt à la fin de l'année 2011.

**5. Pratiques et nécessaires mutations du projet initial**

Une décennie de pratiques et leur évolution au cours de ces années ont modifié d'évidence la logique du projet. De nouvelles fonctions, avec l'installation d'un véritable service dans le domaine du patrimoine et de l'archéologie, n'étaient pas prévues dans le cahier des charges initial. Des choix ont été faits sous les effets d'une nouvelle dynamique et la jeune équipe a su développer son activité malgré la contrainte de locaux non adaptés. Des pesanteurs cependant sont perceptibles ; la muséographie, en particulier dans le bâtiment d'accueil, a fait l'objet de quelques ajouts, mais il ne s'agit que retouches ponctuelles au programme conçu en 1999.

La principale rupture avec la conception d'origine est l'abandon du principe de la visite guidée intégrale, depuis les salles d'interprétation du bâtiment d'accueil jusqu'à la présentation des mosaïques dans le bâtiment de protection. Aujourd'hui, la visite est libre dans la partie à vocation muséographique, ce qui a demandé la création de fiches multilingues, mais la médiation du guide est conservée, toujours jugée indispensable lors de la découverte des vestiges antiques. Avec une réforme des horaires et jours d'ouverture, cette décision a favorisé la croissance annuelle du nombre des visiteurs qui est de l'ordre de 18000 entrées. D'autres orientations, voire des choix radicaux, devront être envisagés à brève échéance pour consolider et même dépasser le seuil atteint, si l'on veut assurer la pérennité de cette réalisation culturelle dans un contexte économique toujours plus difficile.

Dès la conception du projet, une place de choix a été faite à l'animation, pour ne pas sanctuariser le site archéologique comme lieu de visite encadrée. Les gestionnaires de Villa-Loupian sont ouverts à toutes les formes d'animation, depuis les séminaires scientifiques jusqu'à des manifestations culturelles en lien, plus ou moins lâche, avec l'Antiquité. Les ateliers pédagogiques traduisent cette volonté de diversification et d'intérêt pour le jeune public du département. Par la fréquentation et la qualité des propositions, c'est un des succès reconnus de la structure, un axe fort de la vie du site. Les cycles de conférences organisés avec rigueur et régularité ont permis de fidéliser un public dans le territoire de l'intercommunalité. Les *Augustales*, la fête « romaine » estivale, est une opération de communication efficace, attirant près de cinq mille personnes, mais qui représente un lourd investissement pour l'équipe du musée de site.

En mai 2011, le Ministère de la Culture et de la Communication (Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie) a mis en ligne un nouveau volume numérique de la collection nationale « Grands Sites Archéologiques » (fig. 11 et 12). On trouve ainsi à côté de Lascaux, Saint-Denis et bien d'autres lieux archéologiques prestigieux, un site – *Villa, villae en Gaule romaine* – consacré pour l'essentiel de ses pages à Loupian. L'internaute peut réaliser une visite virtuelle des mosaïques ; plus de sept mille l'ont déjà fait à cette date, accroissant ainsi de façon inattendue les statistiques de fréquentation. Cependant, le visiteur, celui qui va se rendre sur place, y trouvera aussi un musée virtuel, avec autant de salles que de pages électroniques qu'il pourra parcourir pour découvrir l'abondante documentation produite grâce aux recherches conduites à Loupian. Les deux espaces à vocation muséale n'ont pas les capacités pour une telle exhaustivité. Avec l'irruption des nouvelles technologies, on voit ici un nouvel enjeu pour des équipements patrimoniaux de faible voilure, comme Villa-Loupian. Le site Internet ne sera-t-il qu'une réalisation prestigieuse, sans effet sur le quotidien du musée ? Les possibilités d'utilisation de ces ressources rassemblées dans ce nouveau support sont multiples et elles peuvent contribuer à repenser l'aménagement de ce site archéologique languedocien.

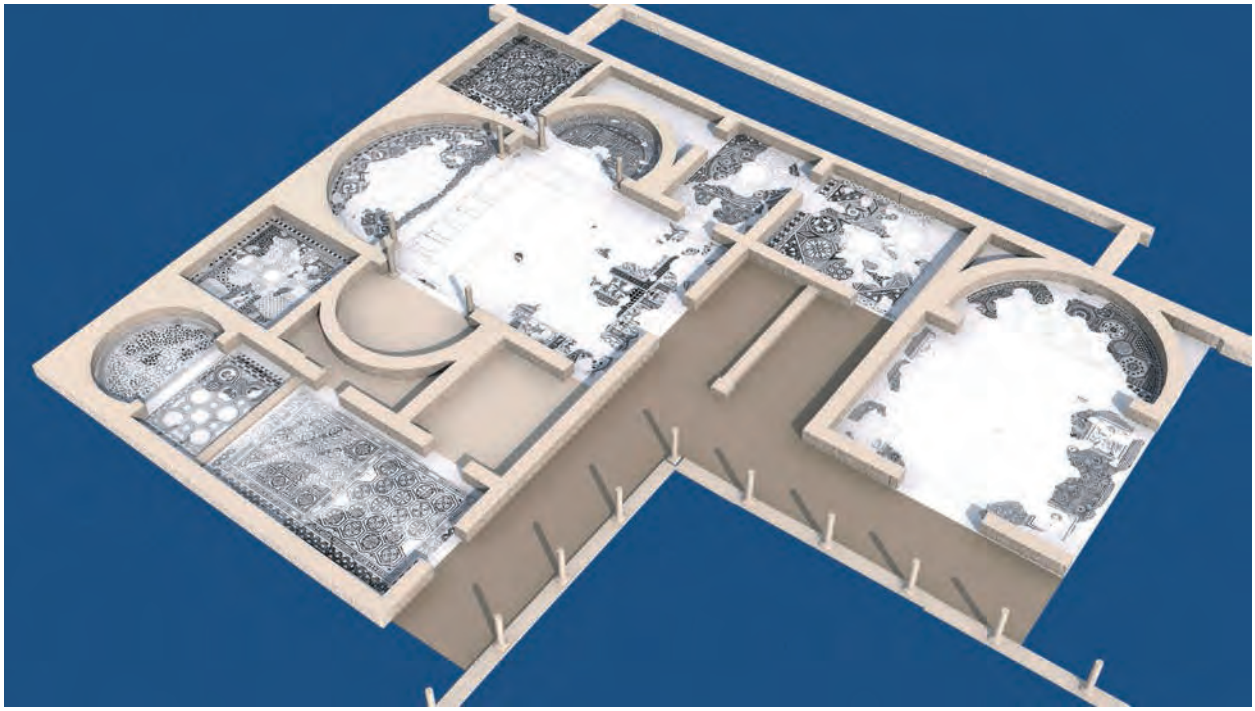

Figure 11. Les ressources du site Internet www.villa.culture.fr, dédié à Loupian et aux villas de la Gaule romaine. Vue 3D des mosaïques du début du v^e^ siècle. Stéphane Cugnet, LaForme *del.*

Figure 12. À partir des volumétries conçues par Robert Thernot (INRAP), il a été possible de proposer pour le grand public des évocations de chaque période architecturale de la villa (ici, la villa du début du v^e^ siècle) et des animations sont ainsi accessibles sur le site du ministère de la Culture et de la Communication, *Villa, villae en Gaule romaine*. Stéphane Cugnet, LaForme *del.*

**Bibliographie**

- LAVAGNE, H. 1977, Deux mosaïques de style orientalisant à Loupian (Hérault) , *Fondation Eugène Piot*, 61, 61-86. (Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

- LAVAGNE, H., ROUQUETTE, D., PRUDHOMME, R. 1976, La villa gallo-romaine des Prés-Bas à Loupian (Hérault), *Gallia* 34, 215-235.

- LAVAGNE, H., ROUQUETTE, D., PRUDHOMME, R., 1981, Les nouvelles mosaïques de la villa gallo-romaine de Loupian (Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise* 14, 173-203.

- LUGAND, M. 2000, Loupian : l'Archéologie, vecteur du développement local ?, *L'Archéologie territoriale : dernières recherches et derniers bilans*. Dijon, 116-119. (*Dossiers de l'Archéologie*, 250).

- PELLECUER, Ch. 2000, *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude de la villa et de l'économie domaniale en Narbonnaise.* Thèse d'Archéologie, Université de Provence. 565 p.

- RACINE, P., 1980, *Mission impossible ? L'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon.* Montpellier, Midi Libre. 293 p. (collection « Témoignages »).

- ROGLIANO, R. PELLECUER, Ch., collab, 2003, Un musée de site à Loupian (Hérault, France) : restaurer, présenter et étudier les mosaïques de la villa gallo-romaine des Prés-Bas, dans BLANC, P., éd., *Les mosaïques : conserver pour présenter ?* Actes de la VII[e] conférence du Comité international pour la conservation des mosaïques, Arles - Saint-Romain-en-Gal, 22-28 novembre 1999, Arles, 111-122.

- ROUSSEAU, D.A. 2011, *Découverte et mise en valeur des villas romaines des provinces occidentales de l'empire. Les sites antiques d'Europe et d'Afrique du Nord ouverts au public de la fin du XVIII[e] siècle au début du XXI[e] siècle.* Thèse d'archéologie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne Paris, 2011. 589 p.

- ROUZIER, J. dir. 2001, *Le Languedoc-Roussillon. 1950-2001 : histoire d'une mutation.* Toulouse, (collection « Histoire des provinces »).